

ouest  
france



DECEMBRE 2016

Le **Courrier**  
de l'ouest



# Revue de presse

# SAINT LEGER SOUS CHOLET



## ► Saint-Léger-sous-Cholet. Téléthon : les enfants récoltent plus de 600 €

Pour leur dernière action de l'année 2016, les élus du CME (conseil municipal des enfants) ont réussi un coup de maître avec la projection du film Zootopie, vendredi, salle des fêtes de la Prairie. Un peu plus de 200 personnes ont assisté à la séance. La vente de pop-corn et de confiserie a été très prisée. Il faut rappeler que le bénéfice de cette soirée, un peu plus de 600 €, est reversé au comité du téléthon saint-légeois. « *Votre dynamisme me surprend. Je ne m'attendais pas à un tel succès. Ce que vous venez de faire est à la fois touchant et encourageant. Vous avez la chance d'être en bonne santé. Vous connaissez mieux, maintenant, l'objectif du téléthon* », confie, ému,



*La vente de pop-corn et de confiserie a été très prisée.*

Jean-Paul Delrue, le président du comité local.



## Saint-Léger-sous-Cholet

# La musique des Balkans à la salle de la Prairie

Après une première au théâtre Saint-Louis de Cholet le 12 novembre, l'Orchestre harmonique de Cholet (OHC) et la fanfare nantaise Le Spectre d'Ottokar ont donné, dimanche, une nouvelle représentation de leur concert, « L'Âme des Balkans », à la salle de la Prairie. La salle des fêtes saint-légeoise affichait complet. Les deux formations ont convié le public à un voyage en Europe centrale. « Il a fallu un énorme travail d'arrangements de notre chef, Michel Dubois, pour pouvoir jouer cette musique de danse. Il est très rare que le folklore des Balkans soit interprété par un groupe de 70 musiciens, mais notre chef sait évoluer à travers tous les styles », confie Jean-Michel Leborgne, musicien et secrétaire de l'OHC. Lors de la seconde partie, le Spectre d'Ottokar a interprété une musique très festive. La fanfare nantaise, au sein de laquelle évolue Hervé Dubois, est composée de cuivres et de percussions.



L'Orchestre harmonique de Cholet a joué de la musique folklorique des Balkans.

L'assistance a été séduite par la prestation des deux ensembles. « Il faut vraiment saluer l'arrivée de notre

nouvelle salle qui nous permet de bénéficier de spectacles de cette qualité », a-t-on pu entendre dans le public.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Ensemble, les parents échangent sur leurs enfants

Dédramatiser les situations, partager les expériences et se sentir moins isolé, tels étaient les objectifs de la soirée-débat initiée par le centre social (CSI) à l'attention des parents de jeunes enfants.

Une poignée de mamans y a pris part jeudi, échangeant autour d'un quotidien pas toujours simple à gérer en fonction des rythmes de travail des parents.

Le thème de la soirée portait sur *Pas facile de lui dire non*. Deux animatrices du CSI, Muriel Ménard, pour le relais assistante maternelle (RAM), et Mélanie Davis, pour le secteur famille, ont permis des échanges libres, sans jugement.

Il a notamment été question du chantage. « **Est-ce que nous ne sommes pas trop dans le non ?** », de l'exigence des enfants, du stress des parents ressenti par l'enfant, des colères « **nécessaires dans la**



*Muriel Ménard et Mélanie Davis, animatrices au centre social intercommunal, ont reçu des mamans de jeunes enfants pour une soirée d'échanges.*

construction de l'enfant », etc.

« Ces échanges entre parents apportent des repères, chacun ne re-

tenant que le meilleur », assurent les animatrices.



► **Saint-Léger-sous-Cholet.** « Pas facile de lui dire non » : échanges entre parents



*Jeudi, le centre social intercommunal Ocsigène a convié les parents d'enfants de moins de six ans à se retrouver sur le thème : « Pas facile de lui dire non ».*

Jeudi dernier, le centre social intercommunal Ocsigène a convié les parents d'enfants de moins de six ans à se retrouver sur le thème : « Pas facile de lui dire non ». « Cette action a pour objectif de permettre aux parents d'échanger sur leur rôle au quotidien et sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur rapport parents-enfants », expliquent Mélanie Davis, animatrice famille et Muriel Ménard, animatrice du Relais assistantes maternelles (RAM). Elles ajoutent : « Nous ne sommes pas là pour donner des solutions. L'expérience vécue

au sein de chaque famille contribue à donner des pistes à chacun afin de dédramatiser les situations. ». Comment réagir aux colères d'un enfant ? Comment savoir quand dire non à certaines de ses exigences ? Comment gérer les frustrations ? Quel temps lui consacrer et à quels moments ? La lecture de l'histoire du soir et bien d'autres sujets ont été abordés au cours de la soirée. « On se sent moins seul au cours de ces moments partagés. Ils nous permettent de mieux nous situer par rapport à l'éducation en général », confie une maman.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Nouveau contrat d'avenir aux services techniques

En vue de la reprise en régie d'un grand secteur espaces verts début 2016, la commune avait créé un emploi supplémentaire sous forme d'un emploi d'Avenir.

L'agent n'ayant pas été reconduit

au terme d'une année, elle a décidé de relancer une démarche pour un jeune en contrat d'avenir aux services techniques à compter du 1<sup>er</sup> février 2017 pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

## Saint-Léger-sous-Cholet

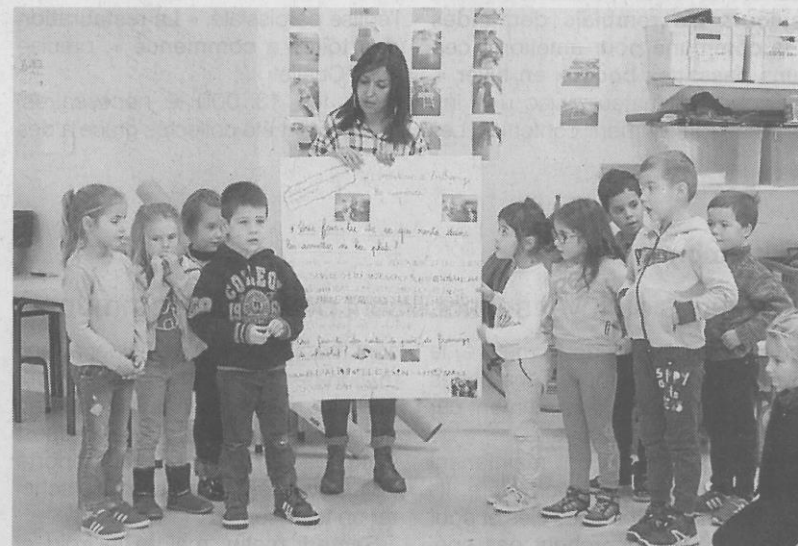
### Classement des voies communales : nouvelles données

La longueur de la voirie communale est une donnée importante pour la commune. Elle est notamment prise en compte pour de calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation de solidarité communautaire. « **Il y a quelques kilomètres à ajouter, on garde tout ce qui est interne au bourg, les autres vont passer à l'agglomération** », précise le maire Jean-Paul Olivarès.

Le calcul actualisé prend en compte les nouvelles voies propriétés de la commune : impasse du Clos-Martinet, impasse de la rue de la Vendée (près de la boulangerie), rue de la Prairie, ainsi que toutes les dessertes des lieux-dits non prises en compte jusqu'à présent (place de la Poste, parkings salle des sports et salle de la Prairie en ce qui concerne les voies de circulation).

## Saint-Léger-sous-Cholet

### A l'école, c'est parti pour la chasse au gaspi...



Le panneau concernant le gaspillage alimentaire et des solutions pour lutter contre a été présenté par les GS/CP.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Le plan d'urbanisme révisé pour la future déchetterie

Le plan local d'urbanisme (PLU) va être modifié. Le changement porte sur le classement des terrains afin de permettre l'implantation de la future déchetterie. Une enquête publique aura lieu du 24 janvier au 24 février 2017. Le public pourra consulter le dossier en mairie et à la Communauté d'agglomération du Choletais.

Il pourra aussi rencontrer le commissaire enquêteur les mardi 24 janvier, samedi 11 février et vendredi

24 février à Saint-Léger-sous-Cholet.

Une permanence supplémentaire pourrait être prévue à Cholet. En parallèle à cette nouvelle étape et de manière plus générale, la compétence « plan local d'urbanisme » sera transférée à la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC) à partir de jeudi 15 décembre. Le code de l'urbanisme prévoit qu'elle puisse achever les procédures engagées antérieurement.



# Les commerces ouvriront deux dimanches

**Vendredi dernier en conseil municipal, les élus ont déroulé des milliers de mètres linéaires de voirie avant d'évoquer l'ouverture des commerces le dimanche.**

**Voirie.** « Le dernier état remontait à 2012. Il était nécessaire de l'actualiser en prenant en compte les nouvelles voies de la commune. Il fallait aussi intégrer les dessertes des lieux-dits qui n'étaient pas pris en compte jusqu'à maintenant », explique Jean-Robert Tignon. Le classement 2016 accepté par le conseil fait état de 14 294 m de chemins ruraux, 15 865 m de rues et 997 m de voies à caractère de places.

**Contrat avenir.** « La commune a recruté un jeune en contrat avenir en janvier 2016 et lui a dispensé une formation. Au vu de la première année, l'agent n'a pas été reconduit. Nous souhaitons renouveler l'expérience avec un autre jeune dans les mêmes conditions, d'abord en CDD d'un an, renouvelable deux fois », confie Jean-Paul Olivares. Le conseil donne son accord pour renouveler le contrat avenir à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.

**Commerces.** Concernant l'ouverture

le dimanche, Jean-Paul Olivares indique : « Après consultation des entreprises saint-légeoises concernées, il est proposé d'autoriser une ouverture le 19 mars et une en novembre à choisir entre le 19 et le 26 ».

**Tarifs 2017.** Au cimetière, les concessions 1,4 m x 2,4 m, d'une durée de 30 ans, sont facturées 60 €, celles d'une durée de 50 ans, 77 €. Le columbarium (durée 30 ans) est à 546 €, le cavurne (durée 30 ans) à 203 €. Pour le jardin du souvenir, le tarif est fixé à 83 €. La cotisation à la médiathèque municipale s'élève à 13 €.

**Tarifs 2018 des salles.** Salle du foyer municipal : particuliers hors Saint-Léger, de 134 à 410 € selon la nature et la durée d'utilisation ; Saint-Légeois particuliers et entreprises, de 89 à 270 €. Salle du Petit-Pré : particuliers saint-légeois, de 62 à 187 €. Pour les cours, la location de la salle du Petit-Pré, du foyer municipal ou du pôle culturel s'élève à 156 € s'il y a moins de 20 séances annuelles et à 283 € si plus de 20 séances annuelles. La gratuité est accordée aux associations saint-légeoises pour les manifestations sans bénéfices.

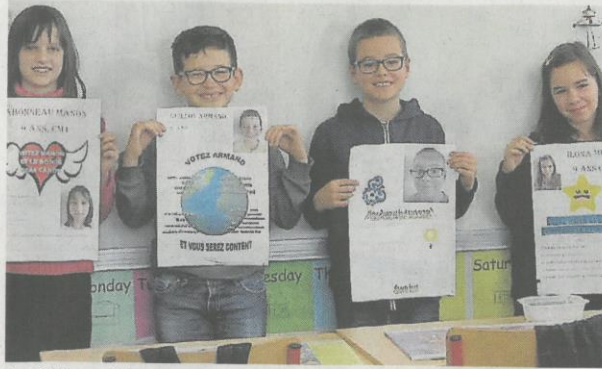
**Tarifs 2019 salle de la Prairie.**

« Le tarif 2019 se justifie par le fait que les demandes de réservation peuvent se faire deux ans avant la date de la manifestation », souligne Jean-Pierre Joselon. Une augmentation de 1 % est proposée. « Les grilles ont été simplifiées. Les tarifs des entreprises et des particuliers ont été fusionnés. Les associations extérieures n'ont plus que deux tarifs », ajoute Jean-Pierre Joselon.

**Révision allégée du PLU.** La modification concernant la parcelle affectée à la déchetterie route du May en est au stade de l'enquête publique, qui se déroulera du 24 janvier au 24 février. Elle pourra être consultée en mairie et à la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC). Le commissaire enquêteur sera en mairie vendredi 24 janvier, samedi 11 février et vendredi 24 février. « La compétence Plan local d'urbanisme va être transférée à la CAC à compter du 15 décembre. Le code de l'urbanisme prévoit que la CAC puisse achever les procédures engagées antérieurement après accord préalable de la commune concernée », dit Jean-Paul Olivares. Le conseil donne son accord pour un transfert au 15 décembre.

# Ils veulent une commune plus écolo et solidaire

**Saint-Léger-sous-Cholet** — Les candidats au conseil municipal d'enfants (CME) n'ont jamais été si nombreux à se présenter. Lundi, ils ont présenté leurs projets à leur classe respective.



Les CM1 candidats ont présenté leurs projets à leur classe, ici l'école privée les Tilleuls. Les CM1 candidats à l'école publique. « La présentation devant le groupe fait aussi partie des évaluations » note Béatrice Cesbron, « une large place est aussi faite sur le devenir citoyen, pour moi le CME c'est vraiment du concret ».

## L'initiative

Cette année, le nombre de candidats à se présenter au conseil municipal d'enfants (CME) explose ! Ils sont 22 à l'école publique et quatre à l'école privée, pour respectivement six et deux élus.

Quand on leur demande ce qui les a motivés à se présenter, les élèves ont tous à cœur « d'apporter un plus à la commune pour la rendre plus attractive, qu'il y ait plus de jeux ». Et surtout, ils sont très sensibles à l'environnement et à la solidarité, tout en étant attiré par une part de découverte. Souvent, aussi, les frères et sœurs ont déjà été candidats.

Lundi, ils ont présenté leurs projets devant les autres élèves qui les ont questionnés sur leurs idées. Et elles foisonnent ! Outre les sujets récurrents tels que **« davantage de sacs à crottes pour les chiens »**, les miroirs sécurité, les actions aux profits de Gasma (collectes vêtements, jeux), la poursuite des rencontres intergénérationnelles en y ajoutant du bricolage... il y a aussi des nouveautés.

## Nettoyer, recycler

Manon propose notamment « un parc à animaux du côté la mairie avec des ânes, des chèvres ». Pierre a pensé à « une boîte à idées à installer dans les deux écoles afin que chacun s'exprime ». Eliam sou-

met l'organisation d'un « club nature pour les CE2, CM1 et CM2 où ils pourraient fabriquer des nichoirs à oiseaux ». Ozlem propose « un atelier recyclage ».

Ils sont aussi plusieurs à vouloir « aider les gens de la mairie à nettoyer la commune », pourquoi pas lors d'une randonnée.

## Affiche imprimée et illustrée

Mais parfois, les idées sont plus insolites, comme créer une ferme biologique avec potager ou organiser des rencontres avec jeux et défis avec des personnes handicapées. Lilou a pensé à « un concours de farces le 1<sup>er</sup> avril » ; Anaë, à « une chasse au trésor dans les bois » ; Mathieu ver-

rait bien « un dimanche sports en famille ». La liste est loin d'être exhaustive, tant les projets sont abondants !

Tous les élèves ont réalisé une affiche imprimée et illustrée (même les non-candidats). « Un vrai travail pédagogique sur l'ordinateur qui correspond à tout ce qu'on leur demande dans le traitement de texte », précise Béatrice Cesbron, à l'école publique. Ils savent désormais fusionner les cellules, colorer, enregistrer leur document, insérer texte et photos, changer de taille et de couleur de police.

L'élection se déroulera mardi 13 décembre. Les écoliers renouveleront la moitié des jeunes conseillers municipaux.



## Saint-Léger-sous-Cholet

### Le terrain de l'ancienne station d'épuration rétrocedé

Depuis la fermeture de l'ancienne station d'épuration, les terrains mis à disposition de la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC) ont été désaffectés.

Ces parcelles n'étant plus utiles à l'exercice de la compétence transfé-

rée, le terrain de l'ancienne station d'épuration est restitué à la commune. Dans un premier temps, il sera mis en gazon.

Bien qu'aucun projet ne soit actuellement arrêté, il pourrait devenir une zone dédiée à la promenade.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Les tarifs communaux en hausse de 1 % en 2017

La hausse de 1 % des tarifs municipaux 2017, votée par les élus, concerne les tarifs de concession pour le cimetière et les locations de salles municipales. Pour le cimetière, le tarif pour une concession de 30 ans passe de 59 € à 60 €, et de 76 € à 77 € pour 50 ans. Pas d'augmentation, en revanche, pour les tarifs columbarium et cavurne, respectivement maintenus à 546 € et 203 €. Le jardin du souvenir passe de 82 à 83 €.

Pour les locations de salles municipales et en fonction des formules

retenues (un ou deux jours, avec ou sans restaurant scolaire), le prix pour le foyer varie de 134 € à 410 € pour des particuliers extérieurs, et de 89 € à 270 € pour les Saint-Légeois (particuliers et entreprises). Idem pour la salle du Petit-pré où la location est comprise entre 62 € et 187 €.

Le tarif forfaitaire annuel appliqué aux associations donnant des cours est fixé à 156 € pour moins de 20 séances et à 283 € pour plus de 20 séances (foyer, pôle culturel, salle du Petit-Pré).

Dans tous les cas, la gratuité est

de mise pour les associations saint-légeoises pour des manifestations sans bénéfice.

Pour la salle de la Prairie, les tarifs ont également été revus. Mais pour 2019, car « **les salles sont louées deux ans à l'avance** », a rappelé le maire Jean-Paul Olivarès.

La commission salle des fêtes a, par ailleurs, fourni un gros travail pour simplifier la grille tarifaire. « **On est passé de 160 combinaisons à 115** », souligne Jean-Pierre Joselon, adjoint au maire chargé de la vie associative.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Avec leurs animations, ils reversent 1 972 € au Téléthon



*Pause ravitaillement bienvenue sur la randonnée avec café, vin chaud et brioche.*

1 972 € : c'est le montant qui sera reversé à l'AFM, l'Association française contre les myopathies, par le comité Téléthon de la commune. 87 marcheurs n'ont pas hésité à affronter le froid pour la randonnée, dimanche matin, où 458 € de recettes ont été dégagées.

La soirée cinéma du conseil municipal d'enfants (CME) en totalise 841 € ; l'action des commerçants, 385 €, auxquels il convient d'ajouter des dons.

Ce qui donne un total net (une fois les dépenses décomptées) de 1 972 €.



# Les enfants sensibles au gaspillage

Les élèves de l'école publique ont planché sur le développement durable, ils ont des solutions.

Vendredi, les classes de grande section, CP et CE1 se sont réunies pour présenter des panneaux sur le thème : stop au gaspillage. L'alimentaire, l'eau, le papier et l'énergie ont été les quatre domaines étudiés.

« Lors de leurs investigations, les élèves de grande section ont constaté que dix lumières étaient restées allumées alors qu'il n'y avait personne dans les classes. Une porte était aussi restée ouverte alors que le chauffage était resté allumé dans la classe », relate la directrice Servane Allain.

Des affiches ont été réalisées par les élèves pour donner des consignes afin d'éviter que cela se renouvelle. Les élèves de grande section CP ont posé quelques questions à Anthony, le cuisinier. « Que fais-tu de l'eau qui reste dans les verres ? » « Je la jette dans l'évier. C'est pour cela qu'il faut prendre juste ce que vous pouvez consommer.

C'est pareil pour la nourriture », leur a-t-il répondu.

Les CP se sont penchés sur l'utilisation abusive du papier. Pour éviter le gaspillage, ils préconisent de trier le papier pour pouvoir le recycler. Ils ont réalisé une expérience à partir des journaux.

## Ils ont obtenu de nouveau du papier

« Nous les avons triturés dans un seau avec de l'eau. Après avoir pilé, il s'est formé une pâte que nous avons mise dans un torchon. Ensuite, à l'aide d'un rouleau pâtisserie, nous avons obtenu de nouveau du papier ».

Pour les CE1, on peut éviter le gaspillage de l'eau en prenant une douche plutôt qu'un bain, en ne laissant pas couler les robinets quand on se brosse les dents. On peut aussi utiliser le surplus d'eau pour arroser



Vendredi, les classes de grande section, CP et CE1 se sont réunies pour présenter des panneaux sur le thème : stop au gaspillage.

les plantes ou donner à boire aux animaux.

Les affiches et panneaux réalisés seront exposés pour que les

élèves de CE2, de CM1 et de CM2 puissent s'inspirer des préconisations recommandées.

# Les jeunes candidats sont en campagne



Ecole des Tilleuls : quatre candidats, deux postes, verdict mardi 13 décembre.

Lundi, les candidats des deux écoles à l'élection du conseil municipal enfants (CME) ont présenté leur programme.

**École des Tilleuls.** Marion, Arnaud, Liona et Pierre sont candidats, deux postes à pourvoir. « Voter Marion et le monde sera canon », elle propose un parc à animaux avec de petites chèvres ou encore la relance du pedibus. « Les enfants pourraient rentrer plus vite à la maison ». Parmi les autres propositions : soirées cinéma, terrain multijeu, boîte à idées dans les écoles... Si on leur demande leurs motivations : « Améliorer l'animation dans la ville et défendre nos projets auprès du conseil municipal ». L'enseignante, Sabrina Bouchet souligne :

« Ils sont concernés par ce qui se passe dans la commune ».

**École publique.** Il y a 22 candidats pour six élus au final. Parmi les slogans on trouve : « Voter Angèle, la vie sera plus belle ». Il a été évoqué des actions communes avec les handicapés, de participer au ramassage de déchets, une piste cyclable de la mairie à l'école... « Le CME est une référence pour travailler le devenir citoyen, confie leur enseignante Béatrice Cesson. Et ils ont travaillé le traitement de texte lors de la confection des affiches ». On sent une grande motivation des candidats. Il ne leur reste plus qu'à attendre les élections qui auront lieu le 13 décembre.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Après une chute d'arbre, un état des lieux à prévoir

Conséquence de la dernière tempête, un arbre est tombé près de l'espace jeux d'enfants situés au parc de

l'étang.

Alors que son état extérieur ne laissait rien présager, il s'est avéré qu'il

était malade de l'intérieur. Un « état des lieux » de la santé de l'ensemble des arbres est donc prévu en 2017.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Noël à la gare avec les Amis de Léo

L'association les Amis de Léo propose l'animation de Noël à la gare ce dimanche 11 décembre, de 10 h à 17 h.

Au programme : des tours de calèche et trois lotos enfants gratuits : à 11 h, 14 h, et 16 h. Il y aura aussi le Père Noël qui attendra la visite des

enfants dans un chalet. Ils pourront lui remettre leurs lettres et dessins. Bar avec crêpes et vin chaud sur place.



**Saint-Léger-sous-Cholet**

## Le calendrier 2017 des anciens combattants

La section locale des Anciens combattants et prisonniers de guerre et des combattants Algérie-Tunisie-Maroc

(ACPG-CATM), présidée par Gabriel Chiron, a tenu son assemblée

générale jeudi. L'association regroupe quarante adhérents.

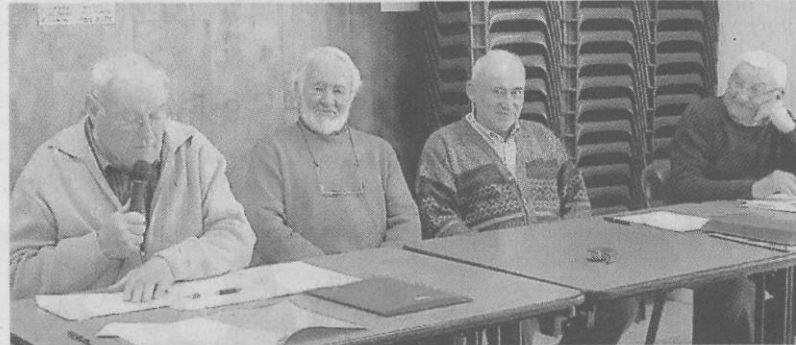
Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se font avec les sections de Saint-Christophe-du-Bois et de La Séguinière. Elles se déroulent une année sur trois dans l'une des trois communes. L'an dernier, elles ont eu lieu à Saint-Léger-sous-Cholet. L'an prochain, elles auront pour cadre La Séguinière. « Je tiens à remercier les musiciens de l'harmonie fanfare de La Séguinière, qui nous accompagnent lors des cérémonies. Je veux aussi rendre hommage à Gérard Godreau et à Louis Benaiteau qui nous ont quittés au cours de l'année », souligne Gabriel Chiron. Outre les cérémonies commémoratives, plusieurs dates sont à retenir pour 2017. Trois concours de belote sont prévus salle de la Prairie les 24 février, 31 mars et 6 octobre. Le repas se déroulera salle des Audouins le 6 avril, le congrès départemental à Saint-Augustin-des-Bois le 18 mai et la journée familiale, salle des Audouins, le 13 septembre.



La section locale des Anciens combattants et prisonniers de guerre et des Combattants Algérie-Tunisie-Maroc (ACPG-CATM) est présidée par Gabriel Chiron.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Quarante adhérents chez les anciens combattants



*Le bureau de la section saint-légeoise : à gauche, le trésorier Michel Dabin, le président Gabriel Chiron, le vice-président Michel Mary, et le secrétaire Michel Loiseau.*

La section saint-Légeoise des anciens combattants compte 40 adhérents (28 combattants Algérie Tunisie Maroc - ACTM, une veuve ACPG - anciens combattants prisonniers de guerre- et 11 veuves CATM). Réunis en assemblée générale vendredi, ils ont réélu le tiers sortant : Albert Calamuso, Maurice Babonneau et Gabriel Chiron, leur président.

Dans le public, on a également fait remarquer que « **la salle de la Prairie n'est pas assez identifiée, peut-être est-ce la raison de la faible participation au concours de belote** ». « **Un point qui trouvera solution rapidement** », a répondu le président. Il a aussi été rendu hommage à Gé-

rard Godreau et Louis Bénéteau, décédés récemment.

Les dates à retenir : concours de belote, ouvert à tous, le 24 février ; concours inter-sections (La Séguinière, Saint-Léger et Saint-Christophe) le 31 mars, salle de la Prairie ; un repas se déroulera le 6 avril pour remplacer le voyage (à l'île d'Yeu) annulé faute d'inscriptions.

Les cérémonies du 8 Mai auront lieu à La Séguinière, le congrès à Saint-Augustin-des-bois le 18 mai, la journée familiale le 13 septembre, un concours de belote le 6 octobre, le 11 Novembre à La Séguinière, et l'hommage aux morts pour la France le 5 décembre à Cholet.

## ► **Faits divers.** Des actes de vandalisme à Saint-Léger-sous-Cholet



*Le mur arrière de l'ancienne gare sur lequel de nombreux tags ont été faits.*

Une bien mauvaise surprise attendait les Amis de Léo, hier, à leur arrivée à l'ancienne gare de Saint-Léger-sous-Cholet où ils organisaient une animation de Noël. Les murs de l'édifice, de même que la fresque du train le Petit Anjou qui y figure, ont été tagués dans la nuit de samedi à dimanche et un barnum mis à terre. « Au moment où la fresque a été faite, il y a six ans, nous redoutions ce type de mésaventure. Il n'y a pas de terme pour qualifier ce genre de comportement qui est pour le moins lamentable », confie un des bénévoles de l'association.

Les vandales n'ont pas été très

imaginatifs. On retrouve les inscriptions habituelles : justice, NTM, FDP, NSH... Ce comportement n'est pas sans rappeler celui qui s'était déroulé en septembre en ayant pour cible les parois de la salle de sport. Des inscriptions semblables avaient été portées. « On avait l'impression qu'il y avait un moment de répit depuis quelques mois. On cherche à comprendre des actes sans doute accomplis sous l'effet de l'impulsion. Il va falloir arrêter. Cette fois, ça va trop loin », dit le maire, Jean-Paul Olivares présent sur les lieux et informant qu'une plainte va être déposée auprès des services de gendarmerie.



## Saint-Léger-sous-Cholet

# Des paquets cadeaux et un projet à la clé

Tous les mercredis après-midi, du 30 novembre jusqu'au 21 décembre, des jeunes de 11 à 14 ans du Centre social intercommunal (CSI) Occigène se retrouvent à l'hypermarché

Carrefour de Cholet. Ils proposent aux clients de la grande surface, à la sortie des caisses, de leur préparer des paquets cadeaux.

Mercredi dernier, trois jeunes de

Saint-Léger et deux de La Séguinière étaient présents, encadrés par Julie Tison, référente de l'action jeunesse au CSI. « Ces jeunes font partie d'un groupe qui a pour projet de partir au ski à La Bourboule, du 18 au 21 février 2017. Ils mènent des actions pour les aider à financer leur projet. Le pôle animation jeunesse les accompagne pour mener à bien ce qu'ils entreprennent. Nous encadrons ainsi 15 projets jeunes pour l'année 2017 ».



Les jeunes de 11 à 14 ans du Centre social intercommunal Occigène se retrouvent à l'hypermarché Carrefour de Cholet et proposent aux clients de la grande surface, à la sortie des caisses, de leur préparer des paquets cadeaux avec le sourire en plus.

### Financer un séjour au ski

Le groupe se retrouve aussi régulièrement pendant les vacances pour organiser son séjour. « L'idée est qu'il soit acteur de leur projet », ajoute Julie Tison. « J'éprouve une petite fierté de m'investir afin de me permettre de financer une partie de mes loisirs », confie Ilan. Les clients apprécient le service proposé, même s'ils sont parfois un peu exigeants. « J'aurais préféré du papier bleu au rouge proposé. Mais, ils sont tellement gentils ces jeunes que je suis contente de les aider », dit l'un d'eux.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Beaucoup de passage à l'animation des Amis de Léo

L'objectif des Amis de Léo était de proposer une journée consacrée aux enfants pour préparer Noël. « **Ça a bien fonctionné, nous sommes très satisfaits** », rapporte Françoise Martin, coprésidente de l'association avec Christophe Ripoche.

Les balades en calèche, en compa-

gnie du Père Noël, se sont succédé sans relâche et il a fallu être patient pour le rencontrer dans le chalet et lui déposer sa liste ou son dessin. Et sur les stands, vente des ouvrages des amis de Léo, crêpes, etc, ont remporté un vif succès.



*Le Père Noël s'est promené en calèche.*

## Saint-Léger-sous-Cholet

Les nouveaux membres du conseil d'enfants sont élus



A gauche, Pierre Puaud et Ilona Merlet de l'école privée des Tilleuls ; et, à droite, Medhi Fall, Mathieu Chedeville, Malo Cillon, Méline Brémond, Titouan Bodart et Tyron Giron de l'école publique, sont élus pour 2 ans.

Les élèves de Saint-Léger-sous-Cholet (CM1 et CM2 à l'école privée où la classe est à deux niveaux) ont voté mardi pour élire le nouveau conseil municipal d'enfants (CME).

Munis de leur carte d'électeurs, ils ont suivi les règles des élections : passage dans l'isoloir, vote et émargement, puis dépouillement. Shana et Rafaël, ainsi qu'Oxana et Mathilde (encore élus au CME), ont été les assesseurs (un mot nouveau pour eux que le maire Jean-Paul Olivarès leur a expliqué) pour aider les conseillers adultes dans cette tâche.

Le maire a également félicité tous les candidats : « **Vous avez bien travaillé, il y a beaucoup d'idées intéressantes avec des programmes riches.** » Ainsi que l'ensemble des élèves pour « **avoir participé à cette belle aventure** ».

Les résultats ont donné les résultats suivants : Medhi Fall 21 voix, Mathieu Chedeville 15 voix, Malo Cillon 13 voix, Méline Brémond, Titouan Bodart et Tyron Giron ex-aequo avec 11 voix pour l'école publique ; ainsi que Pierre Puaud 17 voix, et Ilona Merlet 8 voix, pour l'école privée.

**Une réunion, une manifestation, un spectacle à annoncer ?**

Pour paraître dans Ouest-France et sur les sites [maville.com](http://maville.com) et [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr) saisissez votre info sur [InfoLocale.fr](http://InfoLocale.fr)



## ► Saint-Léger-sous-Cholet

Le père Noël promène les enfants du village



*Les enfants ont pu se balader en calèche avec le père Noël tout au long de la journée.*

Dimanche, les Amis de Léo ont organisé une journée d'animation pour les enfants. « *Histoire de les mettre dans le bain pour Noël* », dit un responsable. Les enfants se sont baladés en calèche avec le père Noël tout au long de la journée. Ils ont aussi eu l'occasion d'aller à sa rencontre dans le chalet pour lui remettre la liste des cadeaux souhaités. « *Je ne sais pas si j'arriverai à satisfaire tout le monde. Cette année, les enfants ont été bien plus nombreux à venir à ma rencontre. Heureusement, ils ont su se montrer patients* », confie le père Noël.

Petits et grands ont parcouru les stands où crêpes, confiseries, vin chaud et ouvrages des Amis de Léo les attendaient.

## Saint-Léger-sous-Cholet

# Le club cyclo recrute de nouveaux licenciés

Le club de Saint-Léger cyclotourisme a tenu son assemblée générale dimanche. Avec 24 licenciés et 5 possesseurs de cartes de membre, les cyclotouristes saint-légeois aimeraient voir les effectifs progresser. « Nous avons mis en place plusieurs opérations

*de communication : enquêtes auprès de ceux qui pratiquent le loisir à titre individuel, distribution de flyers pour inciter à venir à notre week-end découverte. Les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances »,* souligne le président René Godineau.

Le club a malgré tout réalisé une belle saison avec de nombreuses participations aux randonnées de la région.

Il a également participé à quelques sorties nationales comme la semaine fédérale ou la route des monts.



Le club de Saint-Léger cyclotourisme a tenu son assemblée générale dimanche.

### Quatre parcours à l'étude

Le point d'orgue de l'année restera la randonnée des boudins. Avec 1 961 participants, la fréquentation a été légèrement supérieure à celle de 2015. La randonnée fera peau neuve à l'occasion de l'édition 2017. « Nous étudions quatre nouveaux parcours pour l'an prochain. Il faut se renouveler », explique René Godineau. Début mars 2017, Saint-Léger cyclotourisme organise une sortie pour préparer la randonnée Cholet-Pays de Loire même si la grande discrétion des organisateurs laisse planer un doute sur son existence.



## Saint-Léger-sous-Cholet



A gauche, Medhi, Mathieu, Malo, Méline, Titouan et Tyron, élus de l'école publique. A droite, Pierre et Ilona des Tilleuls.

## Huit nouveaux au conseil municipal enfants

Mardi, les élèves de CM1 de l'école publique et ceux de la classe unique CM1-CM2 de l'école privée des Tilleuls étaient à la mairie afin d'élire leurs représentants au conseil municipal des enfants (CME). Après avoir présenté leur carte d'électeur, les jeunes sont allés dans l'isoloir, puis ont déposé l'enveloppe contenant leur bulletin dans l'urne. Lors du dépouillement, Oxana et Mathilde, de

même que Rafaël et Shana ont été désignés comme assesseurs pour assister les conseillers municipaux. Jean-Paul Olivares a fait applaudir à plusieurs reprises les jeunes électeurs et candidats. « Je vous félicite de participer à cette belle aventure. Vous vous êtes beaucoup investis. Les programmes que vous avez présentés sont porteurs d'idées très intéressantes ». À l'école publique, Medhi

Fall, Mathieu Chedeville, Malo Cillon, Méline Brémond, Titouan Bordard et Tyron Giron ont été élus. À l'école privée, Pierre Puaud et Ilona Merlet font leur entrée au CME. « Je suis très content que mes copains m'aient fait confiance. Je pourrai défendre mes idées et les leurs. Je me suis présenté pour aider Saint-Léger », confie Pierre. La réunion d'investiture aura lieu samedi 7 janvier.



## Le verbe taire à l'imparfait du subjonctif ?

**Du français et des mathématiques comme en 1923, à l'époque du Certificat d'études : c'est ce qui a été proposé mardi au groupe Retraite active.**

Le groupe Retraite active, du centre social intercommunal Ocsigène, participe à de nombreuses activités : soirées et sorties à thèmes, loisirs créatifs, voyages... Il se retrouve aussi à intervalles réguliers le temps d'une dictée. Lundi, Christophe Ripoché, l'enseignant à la retraite qui gère l'animation, a réservé une surprise aux participants. « À a place de la traditionnelle dictée, je vais leur proposer un cocktail qui comprend orthographe, maths, sciences, histoire et géographie. Certains trouvaient que l'orthographe, c'était bien, mais avec un peu de maths et autres ingrédients, ce serait mieux », explique avec humour le professeur du jour.

Les exercices sont tirés de l'ouvrage « Auriez-vous eu votre certificat d'études en 1923 ? », des éditions Larousse. Au menu de la séance d'une heure et demie, il fallait conjuguer le verbe taire à l'imparfait du subjonctif, retrouver dix fautes glissées dans un texte de Chateaubriand, calculer la surface d'un terrain biscornu, compléter les mots manquants d'un extrait de la fable du « Corbeau et du Renard »...

« Vous vous mettez par groupes de quatre pour traiter les sujets et, bien sûr, la calculatrice et les téléphones portables sont interdits, cela n'existait pas en 1923 », indique Christophe Ripoché. À la fin de l'exercice, chaque groupe a échangé les feuilles de réponses pour passer la correction. Le niveau s'est révélé excellent. Même si certaines questions ont paru ardues, la plupart ont été résolues. « Cela nous fait fonctionner



Les « élèves » ont planché sur les exercices par groupes de quatre.

les méninges et nous rappelle des formules qui nous rajeunissent de 50 ans en l'espace de 90 minutes. On s'amuse bien », confie un participant.

Saint-Léger-sous-Cholet

## Auriez-vous eu votre certificat d'études en 1923 ?

C'est en choisissant des exercices contenus dans un ouvrage que Christophe Ripoche, instituteur à la retraite, a proposé au groupe de Retraite active une nouvelle épreuve. Après le succès de la dictée, l'an dernier, il leur a proposé de se pencher sur un devoir complet. « Certains avaient trouvé que ça manquait de maths l'an dernier », se souvient-il.

Cette fois, ils ont eu droit à une épreuve générale de 1923. Avec de la conjugaison, pas de dictée, mais dix fautes à trouver dans un texte, trois exercices de mathématiques (calcul + problème), de la géographie, de l'histoire, des sciences, mais aussi des questions d'enseignement ménager et agricole. « Là on est en 1923 ! », rappelle l'enseignant. Ajoutant avec humour : « Une heure pour tout faire, calculette, portable, tablette interdite... Mais ça n'existait pas à l'époque. »

15 personnes (seulement trois hommes) réparties en groupe de trois ou quatre ont planché sur le sujet. « L'objectif premier reste la bonne humeur », convient l'instituteur. Cependant « il y a des choses qui remontent à la mémoire et on peut aussi en apprendre ».



*On a planché en groupe sur l'épreuve ardue ! L'instituteur veille !*

approuvés par un participant : « Ça fait travailler les méninges et la mémoire. »

Chapeauté par le centre social intercommunal (CSI), le groupe Retraite active est né sous l'impulsion de jeunes retraités qui se retrouvent pour diverses activités souvent ba-

sées sur l'échange de savoir. Chacun apporte à l'autre dans différents domaines tels que la cuisine, le bricolage, une remise à niveau du code de la route, la couture, l'art floral, le jeu... Ils aiment aussi les sorties avec visites et les randonnées.



## ► Saint-Léger-sous-Cholet. Les jeunes basketteurs invitent leurs petits camarades

Mercredi après-midi, les jeunes pousses de l'école de basket (U7) et leurs camarades U9 et U11 de l'ESSL basket se sont retrouvés dans les salles de la rue de la Vendée dans le cadre de l'opération Kinder + sport basket day. L'objectif est de permettre aux jeunes basketteurs d'inviter leurs camarades non licenciés à venir découvrir la discipline. 50 enfants, dont huit non licenciés, ont pris part aux ateliers. « L'idée de regrouper les U7, U9 et U11 permet aux jeunes de l'école de basket de voir l'évolution qui les attend. C'est l'occasion pour les plus grands de redécouvrir

le parcours accompli depuis leurs débuts. Les ateliers privilégient les appuis, la dextérité et le tir. Ce sont les trois fondamentaux du basket pour ces jeunes », explique Bernie Charlot, entraîneur de l'école de basket et des U15 à l'ESSL. Il était assisté par Sébastien Archambault, entraîneur des U11. Melvin Corady, Maxence Le Castrec, Mathis Boisseau et Mathis Blaiteau, des jeunes du club, sont venus apporter leur concours au bon déroulement de l'après-midi. En fin de séance, des bénévoles du bureau de l'ESSL ont remis à chaque participant un sac contenant des friandises.



Les bénévoles de l'ESSL ont remis un sac de friandises à chaque participant.



## Saint-Léger-sous-Cholet

### Saint-Léger cyclotourisme recrute



*Debout au centre, le président René Godineau, entouré des autres membres du bureau et des adhérents (assis).*

Le club cyclotouriste compte 28 adhérents (23 licenciés et 5 cartes). Ils s'adonnent régulièrement à leur sport favori au travers de nombreuses sorties, où le président René Godineau fait remarquer « **une bonne participation d'ensemble** ».

Il regrette néanmoins le manque d'adhésions nouvelles, malgré une démarche du club pour recruter les Saint-Légeois qui pédalent individuellement. Car les 1 000 flyers, invitant à une présentation du club et de ses activités, n'ont touché qu'une personne. Décevant !

Le début de saison sera marqué par le changement des circuits de

randonnée, offrant de nouveaux parcours. Le club prépare aussi une sortie en mars, en prévision de l'épreuve Cholet-Pays de Loire, et malgré une grande incertitude sur le déroulement de la manifestation (grande discrétion des organisateurs).

Sinon, le club a mis en place un deuxième groupe à allure moins soutenue et pour une distance plus courte, afin de satisfaire chacun. Enfin, l'ensemble des activités qui marquent la vie du club, dont les sorties nationales et grands périples (Semaine fédérale, route des Monts, brevet 300 km, 24 heures d'Angers), sont reconduites.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Cinquante enfants réunis pour le basket



*L'ensemble des participants avec leurs encadrants.*

Un grand moment qui permet de réunir l'école de basket (les U7) avec les U9 et U11 (minis poussins et poussins). C'est l'objectif du Kinder + Sport basket day. Cette initiative permet également aux jeunes licenciés d'inviter un ami non adhérent afin de lui faire partager leur passion et découvrir la discipline. L'animation a réuni une cinquantaine d'enfants ce mercredi dont huit non licenciés. Ils étaient encadrés par Bernie Charlot, entraîneur de l'école de basket (il joue en U15) assisté de Sébastien Archambault, qui entraîne les U11 le

mercredi. Des jeunes du club, Melvin Coradi, Maxence Le Castrec, Mathis Boisseau et Mahis Blaiteau ont également aidé leurs aînés.

Au programme, une série d'ateliers permettant aux plus jeunes de se confronter à ce qui les attend, et aux U9 et U11 de mesurer le chemin parcouru. Les ateliers privilégiant les appuis, la dextérité et le tir : trois fondamentaux pour les jeunes basketteurs avant d'affronter la catégorie supérieure. Cette demi-journée, avant tout ludique, s'est conclue par la remise de friandises aux participants.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Le plein d'activités avec le centre social Ocsigène

Le centre social intercommunal (CSI) Ocsigène a tout prévu pour ne pas s'ennuyer durant les vacances. Une sortie est prévue à l'autre Usine mardi.

Mercredi 21, place à de l'origami et des activités surprises ; jeudi 22, les jeunes qui souhaitent participer à un week-end ski, prévu du 18 au 21 février, sont invités à venir le préparer avec les animateurs. Avec aussi un après-midi à Glisséo (piscine ou patinoire au choix) et un spécial plus de 12 ans avec le concert de JUL au Zénith de Nantes.

Vendredi 23, après-midi jeux au

foyer et un après-midi OKLM pour les plus de 12 ans. Hors vacances, le CSI propose toujours les foyers ouverts en accès libre ou pour des activités avec les Takav'nir le mercredi : le 4 janvier, Saint-Léger, La Romagne ; le 11, Bégrolles-en-Mauges, Saint-Christophe, La Séguinière ; le 18, crêpes party, jeux vidéo ; le 25 Saint-Léger, La Romagne ; Le 1<sup>er</sup> février, Bégrolles, Saint-Christophe ; et le 8, La Séguinière, Troc patates.

**Inscriptions** au CSI à Saint-Léger-sous-Cholet au 02 41 56 26 10, ou sur [csinter.passerelle@orange.fr](mailto:csinter.passerelle@orange.fr).



## Saint-Léger-sous-Cholet

### Si vous aimez chanter, la chorale vous tend les bras

« **Les bienfaits du chant choral sont énormes et considérables** », affirme Germaine Bénard, chef de chœur de la chorale le Chœur de l'Étang.

Aussi, elle invite toutes les per-

sonnes qui aiment chanter à venir les rejoindre le mardi, de 14 h à 16 h, ou le jeudi, de 18 h 30 à 20 h 30, au Pôle culturel. Leur répertoire reprend les chants de Voulzy, Auffray, Shu-

man, Duteil, Dassin, Béart, Hardy, etc ; mais également des chants gospel.

**Contact** : Germaine Bénard au 02 41 75 56 32.

# LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT



# Le groupe Modema Agri à la conquête du Saumurois

En ouvrant une agence à Martigné-Briand, le groupe Modema Agri, basé à Saint-Léger-sous-Cholet, vise de nouveaux marchés dans le Saumurois et le Vihierois.

Les ateliers-relais sont une bonne idée pour favoriser l'implantation d'entreprises. Sur la D 748, axe Angers-Vihiers, Modema Agri (\*), un groupe basé à Saint-Léger-sous-Cholet, en apporte la preuve avec la Communauté de communes des Coteaux du Layon.

La formule est classique. Celle du crédit-bail sur 15 ans. La collectivité investit 660 000 € HT et Modema démarre dans des locaux neufs qu'elle s'engage à racheter à l'issue du bail. À charge pour elle de rembourser l'emprunt sur la durée, déduction faite des subventions. Le coût de l'emprunt, aux taux du marché actuels à moins de 1 %, ne dépasse pas 520 000 € dans cette opération. L'entreprise est gagnante et la collectivité aussi par la création de 7,5 emplois locaux (le mi-temps est un apprenti). Elle aurait pu récupérer un bâtiment existant ancien sur la commune, mais elle a préféré cette formule et partir d'une feuille blanche avec des locaux modernes valorisant son activité de concessionnaire (Massey-Ferguson depuis les années 1950). Il y a 850 m<sup>2</sup> de bâtiment sur 4 600 m<sup>2</sup> de terrain dans la zone des



**Martigné-Briand, le 2 décembre.** De gauche à droite : le député Michel Piron, la conseillère départementale Maryvonne Martin, le PDG Philippe Renou, le président de l'intercommunalité Jean-Yves Le Bars et le maire Marc Séchet.

Acacias. C'est ici le premier atelier-relais sorti de terre. Une extension est possible pour Modema. Le bâtiment a été conçu pour mettre une travée supplémentaire sur le côté. Tous les produits agricoles sont vendus. Des tracteurs, du matériel d'élevage (le Vihierois n'est pas loin) et bien sûr viticole dans la première commune vigneronne de l'Anjou par ses surfaces exploitées. Le rayon d'action est de 35 km autour du site

avec une vocation spécifique de s'étendre sur la viticulture : « C'est pour ça qu'on est venu s'installer ici, mais on veut aussi drainer la partie sud-est du Maine-et-Loire qui est très agricole et qui était trop loin de nos bases », affirme le PDG Philippe Renou, actionnaire de Modema, dont le siège est à Saint-Léger-sous-Cholet. Modema est présent dans les Mauges, aux Ponts-de-Cé et à Baugé. Le Saumurois avec le Montreuillais

et le Douessin, mais aussi le Gennois et le Vihierois regarderont désormais vers Martigné-Briand pour venir s'équiper et entretenir. « C'est ma circonscription, donc je connais un peu », dit le député Michel Piron dont le nom rime avec Coron, une commune située aux confins du Choletais. « Quand je vais de Coron à Fontevraud, je m'amuse », ajoute-t-il.

Modema se développe ainsi sur tout le département, comme il l'a fait ailleurs en Loire-Atlantique à Machecoul et Châteaubriant (Loire-Atlantique). La Communauté de communes, par la voix de son président Jean-Yves Le Bars, est ravie de porter cette ambition économique : « On a pu investir et bénéficier de quelques subventions. C'est notre premier atelier-relais sur cette zone intercommunale. Nous en avons d'autres sur Thouarcé et Beaulieu-sur-Layon, sur l'Actiparc. Tout est occupé. »

Au final, Modema mettra à peu près 600 000 € en valeur globale au pot sur les 15 ans. Le groupe deviendra propriétaire à la fin pour un euro symbolique. Philippe Renou a le sourire : « L'activité est lancée depuis le 27 octobre. »

**Laurent ZARINI**

**(\*) Modema, c'est 30 millions de chiffre d'affaires et 115 salariés.**



## L'Abri des Cordeliers « repris » par France horizons

L'association qui gère un CHRS à Cholet n'a pas réussi à renouveler un conseil d'administration réduit et vieillissant. Il a fallu deux ans pour réunir les conditions d'une bonne « absorption ».

### Entretien

Jean Tignon, président.

#### En deux mots, parlez-nous de l'Abri des Cordeliers ?

C'est une association qui gère un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) de trente places pour des sans-abri à Cholet (urgence et accompagnement pendant six mois), dans les locaux du siège, à Cholet, et dans divers appartements de la ville : une maison d'accueil (15 places) en cours de construction à Beaupréau (1) ; le suivi de 200 familles choletaises via une assistante sociale et deux conseillères en économie sociale et familiale ; le suivi administratif de 60 places de demandeurs d'asile, à Cholet et dans les Muges.

En tout, nous avons 28 salariés.

#### A quand remonte le choix de chercher un « repreneur », comme vous dites ?

Il y a deux ans quand notre conseil d'administration est tombé à cinq membres seulement. On n'a pas réussi à « recruter » de nouveaux membres. En plus, parmi les cinq, soit il s'agit de gens très investis par ailleurs et qui manquent de temps, soit de gens comme moi qui ont « fait leur temps ».

J'ai plus de 80 ans et je m'occupe de l'association depuis sa création - à laquelle j'ai participé - en 1985. Il est temps de poser les valises. Il y a deux ans, deux anciens comme moi l'ont fait, et c'est bien normal.

#### Pourquoi ne pas avoir jeté l'éponge plus tôt, vous aussi ?

Je ne voulais pas tant qu'une solution solide pour l'Abri n'était pas trouvée. Ça m'a empêché de dormir



Jean Tignon s'est battu de longs mois pour assurer un avenir sous de bons auspices à l'association dont il a été, en 1985, un co-fondateur.



mais maintenant, on est sur la bonne voie. Même si je n'en aurai pas fini en cette fin d'année comme je l'espérais, mais plutôt dans, disons, six mois.

#### Comment expliquer ce « retard » ?

Avant même de faire savoir qu'on cherchait une association « repreneuse » de la nôtre, plusieurs nous ont contactés. Preuve que nous sommes reconnus, pour notre action et la fiabilité de l'association. Deux étaient dirigées par des organismes non totalement laïcs. Or, nous ne voulions rejoindre qu'une structure associative, laïque et apolitique.

Comme France Horizons qui était également intéressée. C'est une association solide qui gère des centres d'hébergement d'urgence et de réinsertion, des maisons de retraite, des centres d'accueil de demandeurs d'asile.

Le seul bémol tient au fait que son centre décisionnel est à Paris. Mais en mai dernier, c'était la seule solution que nous avions. Une convention de gestion a donc été signée jusqu'au 31 décembre 2016.

Sauf qu'en septembre, l'Association des parents, amis et adultes handicapés de la région choletaise (Apahrc) nous a contactés. Ce qui a relancé notre réflexion, du fait de la proximité territoriale et parce que nous trouvons le suivi assuré par France Horizons à l'époque un peu éloigné de notre terrain ; sûrement à cause de son surcroît de travail lié à l'accueil des demandeurs d'asile.

Mais au final, l'Apahrc vient de renoncer à son projet de fusion/absorption avec nous.

#### Du coup, ce sera France Horizons ?

Oui, d'autant qu'elle s'est vraiment mieux investie ces derniers mois

dans la gestion de notre association. Un chef de service nommé conjointement est maintenant installé à la direction de l'Abri dont le personnel vient de se prononcer en faveur de France Horizons. C'est donc bien parti.

Mais le délai était trop court pour finaliser juridiquement au 1<sup>er</sup> janvier. Nous allons donc signer une nouvelle convention pour quelques mois supplémentaires en 2017. Du coup, j'aurai une bonne raison d'aller à l'inauguration de la maison de Beaupréau.

Marie-Anne SALVAT.

(1) Huit anciens sans-abri, aujourd'hui vieillissants, sont dans l'attente de cette maison, déjà accueillis à Beaupréau sous l'égide de l'Abri des Cordeliers. Ils sont répartis dans trois pavillons loués à un bailleur social.

## ► Basket. Deux équipes des Mauges remportent le tournoi de La Mie Câline

Le 20<sup>e</sup> tournoi La Mie Câline Basket GO de La Séguinière, organisé par La Séguinière Saint-Louis Basket, s'est déroulé samedi dernier. Pour toutes les équipes masculines et féminines présentes, un seul objectif, se qualifier pour le tour suivant et espérer participer aux finales nationales qui se

dérouleront du 3 au 5 juin 2017 à Saint-Jean-de-Monts et Challans (Vendée). A l'issue de ce week-end, les garçons U15 de La Chapelle-Rousselin et les filles U15 de Saint-Léger-sous-Cholet se rapprochent des finales du tournoi en obtenant leur ticket pour le prochain tour.

Archives CO



*Des dizaines de jeunes joueurs, garçons et filles, étaient en compétition.*